



Formation et intervention dans vos locaux ou dans nos centres de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser le traitement comptable et fiscal des règles relatives aux immobilisations, dépréciations et amortissement dans les comptes annuels.

Public

Toutes personnes souhaitant maîtriser le traitement comptable des immobilisations.

Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME...

Pré-requis

Connaissances des bases comptables.

Durée

Dans vos locaux :
1 à 4 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)
Soit 7 à 28 heures de formation.

Dans notre centre de formation :
2 jours (9h30 – 17h30)
Soit 14 heures de formation.

Le lieu du stage

Dans vos locaux
ou

Dans notre centre de formation :

Paris, Bordeaux, Mérignac,

Session Individuelle

Session Personnalisée 4 Participants maxi

Session Groupée 10 Participants maxi



Maîtriser le traitement comptable et fiscal des immobilisations

1- Les aspects juridiques et économiques : le règlement CRC N° 2004 – 06

- Notion d'immobilisation.
- Distinction charges / immobilisations.

2- Le coût d'entrée des immobilisations

- Déterminer le coût d'acquisition.
- Acquisitions à titre onéreux.
- Immobilisations produites par l'entreprise.
- Immobilisations acquises au moyen d'un contrat de location financement.
- L'approche par composants.

3- Les amortissements

- Traitement comptable et fiscal.
- Déterminer la base amortissable.
- Plan amortissable.

4- Les dépréciations

- Traitement comptable et problématique fiscale.
- Tests de dépréciation des immobilisations.
- Modifications du plan d'amortissement.

5- La sortie des immobilisations

- Causes de sorties.
- Enregistrement comptable.
- Incidences fiscales.

6- Les annexes comptables et fiscales

- Tableaux des annexes aux comptes annuels.
- Tableaux de la liasse fiscale.
- Contrôles à effectuer.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Une formation assurée par des Professionnels de l'expertise comptable.